

**CALENDRIER des EXAMENS - JUIN 2018**

1<sup>ère</sup> session – 2<sup>ème</sup> semestre

Master 1 Sciences, Technologies, Santé

**MENTION BIOLOGIE SANTE (BS)**

Dates	Horaires	Durée	Epreuves	Effectif	Lieu de l'épreuve
Lundi 4 Juin 2018	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Neurophysiologie et Homéostasie Energétique (BCPA)	14	Amphi PASTEUR
Mardi 5 Juin 2018	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Biotechnologie, génie génétique (BBM, B2IPME)	30	Amphi GUTENBERG
	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Chimie extractive et structurale des composés naturels (B2IPME) et (PHARMA)	16	Amphi GUTENBERG
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Immuno-pathologies, immunothérapies (BBM, BCPA)	20	Amphi PASTEUR
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Interactions Plantes/micro-organismes (BBM, B2IPME) avec M1 VVT	23	Amphi PASTEUR
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Aspects moléculaires des maladies génétiques (BBM)	3	Amphi PASTEUR
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Régulation moléculaire du métabolisme par les nutriments (BCPA, NSA)	10	Amphi PASTEUR

Mercredi 6 Juin 2018	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Génomique, Transcriptomique, Protéomique (BBM)	25	Amphi PASTEUR
	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Biodiversité et fonctionnement des agro- systèmes (B2IPME)	14	Amphi PASTEUR
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Molécules Bioactives (BBM)	16	Amphi PASTEUR
	14h-16h (tiers temps 16h40)	2h00	Pharmacologie moléculaire et Pharmacothérapies (BBM, BCPA)	22	Amphi PASTEUR
Jeudi 7 Juin 2018	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Physiopathologie métabolique et Thérap. Innov (BBM, BCPA)	21	Amphi PASTEUR
	10h-12h (tiers temps 12h40)	2h00	Innovation génétique-écophysiologie (B2IPME)	14	Amphi PASTEUR

**CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS**

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

**Il est strictement interdit, de noter les numéros d'étudiants sur les copies de CT. Seul le numéro anonymat est permis, dans le cas contraire merci de laisser la case vide.**

Dijon, le 30 avril 2018

